



LES ENTREPRISES DONNENT LEUR AVIS

Dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue, les fonctions RH, AF et Direction des entreprises, dont les contrats frais de santé et prévoyance sont en gestion chez Cogévie, ont été invités à répondre à notre questionnaire de satisfaction. Retrouvez les résultats de cette enquête ouverte en Mai et Juin 2022.

Mise en place du contrat



des entreprises se déclarent satisfaites des services de Cogévie au moment de la mise en place de leurs contrats. La prise de contact et la personnalisation de l'approche sont particulièrement appréciées.

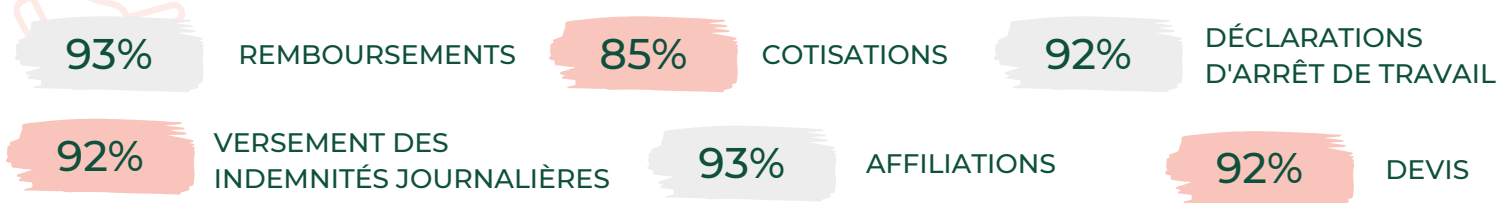
Relation avec Cogévie

des répondants se déclarent "très satisfaits" ou "plutôt satisfaits" de la qualité et des délais des réponses de Cogévie apportées à leurs demandes par email et téléphone.



Délais de traitement

Proportion de répondants "très satisfaits" ou "plutôt satisfaits" des délais de traitements.



Qualité de service de Cogévie
Niveau de satisfaction global

7,25 / 10



Axes d'amélioration

Les entreprises expriment le besoin suivant : accompagner les salariés dans l'utilisation de leur contrat frais de santé et la maîtrise de leurs dépenses de santé. Deux moyens sont principalement sollicités : l'espace en ligne des assurés et campagnes emailing.

103 entreprises répondantes dont le contrat Frais de Santé et / ou prévoyance est géré par Cogévie.

Bien Plus
qu'un gestionnaire Santé et Prévoyance